

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA
MUNICIPALITÉ ET DES PARISOTAINS

PETIT JOURNAL DE PARISOT

WWW.PARISOT-TARN.FR

2

La vie de la
commune

8

Vies des
associations

10

Le portrait

12

Campagn'Art
revient



N°
JUILLET 2023
94

ÉDITO



Parisot compte aujourd'hui 1017 habitants, c'est le résultat de votre participation au recensement de la

population de janvier dernier ; celui-ci permettra à l'INSEE de mettre à jour les données communales.

Nous avons constaté une hausse sensible du nombre de résidences principales liées en particulier au lotissement communal incluant les 13 logements sociaux, qui nous ont permis de répondre au besoin croissant en logement « accessible ». Ainsi dans la continuité de cette opération, nous portons un projet de 3 nouveaux logements à caractère social, en cœur de bourg, dans la maison de M. Cadaux que nous rachetons à la famille par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie qui nous accompagne notamment sur l'équilibre financier de cette réhabilitation. Afin de conserver une capacité d'autofinancement suffisante pour nos projets d'aménagement du village,

nous allons confier la réhabilitation du bâtiment à un opérateur public qui investira plus de 300 000 € dans cette opération.

Nous avons également profité de la vente de cette maison pour acquérir 4 ha de terres agricoles et de jardins afin de préserver les abords du village. Une réflexion sera engagée sur le devenir de ces parcelles, dans la continuité du plan guide que nous avons validé.

La rénovation de la mairie arrive à son terme, le changement des ampoules par des LED sur le secteur du bourg a commencé, les travaux sur les liaisons piétonnes sont programmés de juillet jusqu'en octobre pour le dernier tronçon (Le Bousquet-Nacaire). Afin de préparer les investissements de 2024, nous allons engager les études d'aménagement de la route du Pastel (D87, mise en sécurité de la traversée du village) en partenariat avec le Département. Avec l'agglomération Gaillac-Graulhet qui a désormais la charge de l'assainissement collectif, nous prévoyons de réaliser les travaux nécessaires sur les réseaux, notamment pour résoudre les problèmes récurrents liés aux racines des platanes.

En partenariat avec les agriculteurs, près de 3 km de fibre vont être enfouis cet été dans les secteurs de plaine en bordure des voies communales afin de préserver nos paysages et limiter les contraintes pour les agriculteurs. Avec un peu de chance pour la météo, mais surtout avec une excellente organisation, le comité des fêtes nous a concocté une superbe fête de village et Paquita est bien « partie en live » encore une fois cette année. Nous pouvons être fiers des organisateurs et des bénévoles.

Une page s'est tournée avec la fermeture de l'épicerie, mais nous travaillons activement à sa réouverture. Nous souhaitons que le projet soit basé sur la convivialité et la qualité des services. Je souhaite également apporter tout mon soutien à Gilles Crouzet (maire de Montans) suite aux dégradations commises à son domicile et sur la façade de la mairie, relatives à l'implantation de la centrale d'enrobé sur la zone d'activités de Garrigue longue. Rien ne justifie de tels actes.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Sébastien Charruyer, maire

BUDGET 2023

TOTAL CHARGES : 328 775€

Soit une hausse de 3,8% par rapport à 2021, liée à l'augmentation des fluides et des frais d'entretien et de réparations, et malgré une baisse des charges de personnel dûe au non renouvellement d'un agent contractuel. Vous pouvez noter le maintien de la participation de la commune au transport des enfants par la FEDERTEEP et vous aurez le plaisir en tant que parent de ne plus payer la carte à partir de la rentrée 2023. Décision de la communauté d'agglomération en faveur des familles.

TOTAL RECETTES : 559 424€

soit une hausse de 5,14% de hausse liée à une légère croissance des bases d'imposition : + 3,4% (augmentation du nombre de maisons et des valeurs locatives : bases revalorisées par l'État). Côté subventions de l'État,

maintien de la « dotation globale de fonctionnement » et hausse des « dotations de solidarité » de +5,5%. Nous devons rester prudents sur ces dotations dont la clé de répartition est variable entre les communes.

La suppression de la taxe d'habitation est compensée par une somme équivalente provenant de la taxe de foncier bâti du Département. Pensez à vérifier vos impôts, en 2023 tous les propriétaires de leur résidence principale ne doivent plus payer de taxe d'habitation.

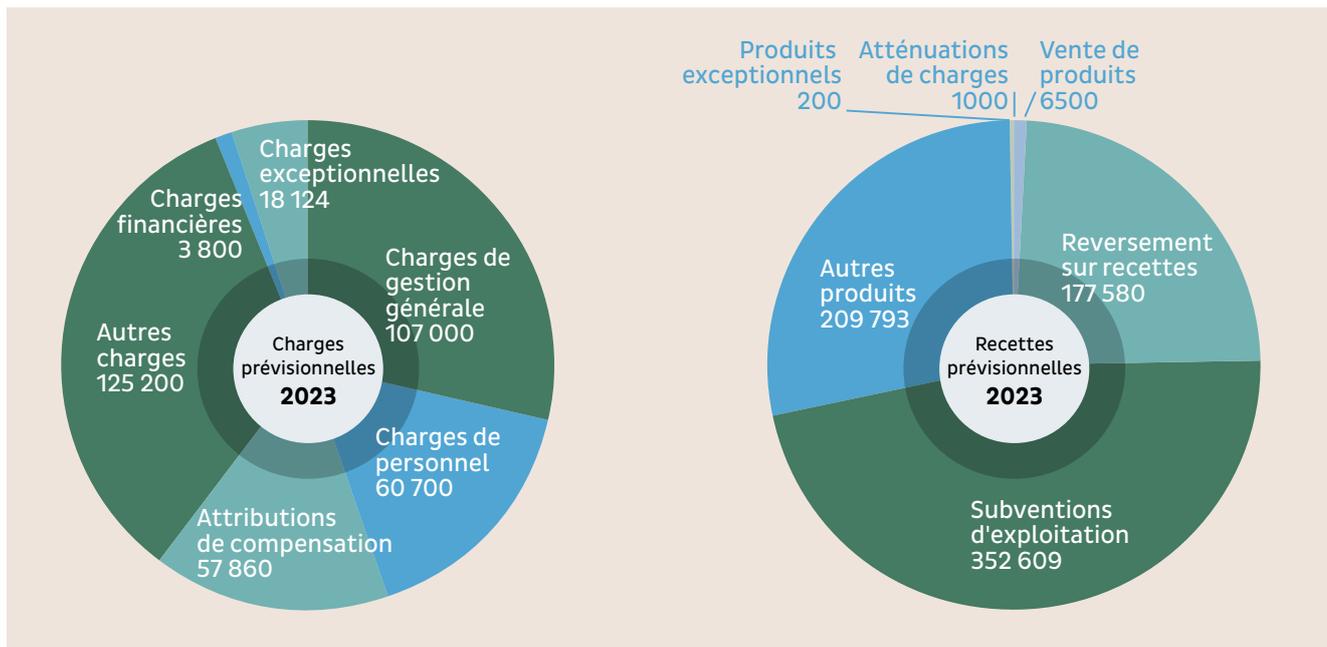
TRANSFERT DE FISCALITÉ

Par rapport à 2020, le transfert de la compétence scolaire à l'agglomération Gaillac-Graulhet a fait baisser nos recettes de 100 000€ environ. Par contre les charges de la commune reprises directement par l'Agglomération ont baissé de 110 000€.

En prenant en compte l'évolution des bases fiscales et les dotations de l'État



depuis 2 ans, le transfert de fiscalité est neutre en matière financière. Les délégués intercommunaux devront veiller à la maîtrise de la fiscalité intercommunale pour faire face à ces dépenses liées aux compétences transférées.



BILAN

La situation de la commune est donc saine avec un excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 de 230 649€ soit 41% des recettes. Cet excédent va permettre de financer les investissements prévus sans avoir recours à l'emprunt, une bonne chose en cette période de hausse des taux. Les bons résultats de 2022 vont nous permettre de continuer les investissements décidés dans le plan guide :

- 100 000 € en acquisition de terrains pour la réalisation de liaisons douces entre les hameaux du Bousquet et Nacaire, jardins partagés, ...
- 180 000 € pour l'achat d'une maison dans le but de réaliser 3 logements sociaux.
- 150 000 € pour la réalisation de chemins piétonniers/cyclables dans les lotissements et sur le bas-côté de la D87.
- 40 000 € seront dédiés à l'enfouissement de 3 km de fibre.
- 37 000 € pour le ravalement de façade de la mairie.
- 15 000 € pour l'installation d'un panneau lumineux dédié aux informations municipales, en complément du site internet et de la « news letter ».

RECENSEMENT

LE CAP DES 1000 HABITANTS EST FRANCHI !

A noter que ces chiffres correspondent à la situation relevée entre le 19 janvier et le 18 février 2023. C'est donc une photo à cette date qui depuis a certainement évolué. Ils montrent un développement maîtrisé de la commune (+ 4% de population en 6 ans) ; ils confirment la baisse du nombre d'occupants par résidence principale passant de 2,6 à 2,5. Ces données seront prises en compte en 2025 pour le budget municipal, certaines dotations étant attribuées en fonction du nombre d'habitants. Il ne faut cependant pas s'attendre à un grand changement dans notre budget... Par contre les règles pour les élections municipales vont changer : le scrutin de liste s'appliquera, plus possible de panacher, rajouter ou rayer des candidats...

2017	2019	2023
Population	976	1017
Résidences principales	363	407
Résidences secondaires	21	13
Logements occasionnels	0	3
Logements vacants	28	19
Taille moyenne des ménages	2,6	2,5
Taux de résidences principales	88,10	92,10

Merci pour votre participation au recensement de la population, merci à Odette l'agent recenseur qui, avec vous, a atteint l'objectif dans le temps imparti.



MAIS QUE FONT LES AGENTS ?

Avril - juin, certainement la période la plus délicate pour nos deux employés : l'herbe pousse... Le printemps reste le printemps et chaque année le scénario se répète avec plus ou moins de surprises en fonction de la météo.

Dès mars, on déstocke les machines, la tondeuse, les coupe-fils, les taille-haies. Les révisions sont faites, les lames affûtées, y a plus qu'à !

Une saison de tonte c'est environ 300 heures de tondeuse... (pour mémoire un temps plein c'est 160 heures par mois). C'est 8 passages de tonte, l'équivalent d'une surface de 70 hectares,

malheureusement non mémorisée. Un passage pour les deux communes demande une semaine de travail. C'est également une moyenne de 28 jours pour débroussailler et rendre encore plus propres les espaces publics. Il est clair que l'abandon de certains produits phytosanitaires, bons pour notre santé et nos sols, engendre du travail supplémentaire (notamment dans les cimetières). Peut-être qu'avec le temps notre exigence sur le maintien d'une végétation courte se modifiera. Déjà la réglementation évolue sur les tailles de haies : il est fortement recommandé de ne pas tailler entre le 1^{er} avril et le 31 juillet pour préserver la nidification des oiseaux.

En ce qui concerne les bords de route, nous faisons appel à des entreprises spécialisées pour entretenir les 34 kms de voirie communale de Parisot. Un premier passage d'épareuse au printemps pour les bas-côtés, un deuxième passage en septembre pour les fossés et les talus. Le coût de ce nettoyage a été de 15 000 euros en 2022. Nous sommes conscients qu'il faut continuer à s'améliorer, investir sur des équipements plus performants, redéfinir certaines priorités, notamment le nettoyage de certains croisements de nos petites routes de campagne. Nous restons à votre écoute pour comprendre vos besoins mais nous ne pourrions jamais tondre plus de 8 hectares dans la même journée !

CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

Toujours actifs, les jeunes élus ont participé à la plantation d'arbres (3 pommiers et 2 albizias) à Peyrole. Ils vous proposent de découvrir une sélection de mangas à la médiathèque. Ils vous invitent à une séance de cinéma en plein air le 1^{er} septembre à Parisot pour regarder « Le loup et le lion ». Enfin, en collaboration avec les enfants et les enseignants de l'école de Peyrole, et Pauline Danjau, réalisation d'une grande fresque sur le mur de l'école, fresque sur laquelle ils ont souhaité y inscrire « Vivre ensemble ».



NOUVELLE TARIFICATION SCOLAIRE

Une nouvelle tarification de la restauration et du périscolaire sera en vigueur à la rentrée scolaire dans le but d'harmoniser les tarifs à l'échelle de l'agglomération.

La nouvelle tarification est calculée proportionnellement au quotient familial de chaque foyer établi par la Caisse d'Allocations Familiales (en fonction des revenus et du nombre de personnes dans le foyer).

Chacun pourra, à l'aide du simulateur mis en ligne sur le site de l'agglomération, connaître le tarif qui lui est propre au regard de sa situation familiale à partir

du 24 juillet. Le prix de revient d'un repas en cantine est supérieur à 6,50€. On peut constater, que les tarifs facturés jusqu'à présent, n'ont pas été revalorisés depuis 2017. Nous continuerons à prendre en charge une part très importante du coût de ces services publics fondamentaux. Il s'agit, en effet, d'un véritable choix politique en direction de toutes les familles.

SERVICES	TARIF	
	Quotient plancher 600	Quotient plancher 1800
Repas	1,00	5,00
Garderie (à la séance, matin, midi, soir)	0,20	0,35
ALAE (à la séance, matin, midi, soir)	0,40	0,70
1/2 journée sans repas (mercredi et vacances)	3,00	7,50
1/2 journée avec repas (mercredi et vacances)	4,00	12,50
Journée sans repas (vacances)	5,50	15,00
Journée avec repas (vacances)	6,50	20,00

GESTION DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier, de nouvelles consignes de tri ont été mises en place. Cependant il nous arrive parfois d'hésiter avant de jeter : poubelle jaune, poubelle verte, déchèterie ?

C'est simple : si c'est un emballage ou un papier, direction le bac de tri couvercle jaune !

MAIS C'EST QUOI UN EMBALLAGE ?

Un emballage sert à contenir et à protéger un produit, à permettre son transport ou sa mise en rayon (une barquette en plastique ou polystyrène, une canette en métal, un tube de dentifrice, un déodorant spray, stick ou à bille, un papier d'aluminium, un filet ou un film plastique, une boîte ou une plaquette de médicaments...) Mais aussi, du papier bulle, du film plastique d'emballage. Quand on bricole, de nombreux emballages accompagnent le matériel et l'outillage : sachets, blisters, barquettes, boîtes en carton, direction poubelle jaune.

Mais tous les emballages ayant contenu des produits néfastes pour l'environnement doivent être apportés en déchèterie pour bénéficier d'un traitement adapté : pots de peinture, de vernis ou de lasure, cartouches de colle ou de mastic, bouteilles d'acétone ou de white spirit, bidons de traitement fongicide...

Et un mouchoir en papier ou de l'essuie-tout par contre, direction les déchets résiduels ou le compost.

ATTENTION

En raison de leur grand volume, ces bacs sont trop souvent victimes de dépôts non conformes : sacs poubelle, textiles, gravats, bâches, verre cassé, cadavres d'animaux, pièces automobiles...

Selon leur nature, ces « intrus » peuvent polluer l'ensemble du contenu du bac qui ne peut plus être recyclé. Ces « erreurs de tri » ou « refus » sont fortement préjudiciables : surcoût pour la collectivité, dangerosité pour le personnel du centre de tri ou détérioration des équipements de tri.

Certains objets (cycles, petit mobilier, électroménager, jouets, vaisselle...) sont facilement réparables. On peut les apporter à la déchèterie de Gaillac le dernier vendredi de chaque mois, ils seront dirigés vers une recyclerie.



RETROUVAILLES SCOLAIRES

Il fut un temps où l'école de Parisot accueillait ses élèves sur la place du village, devant son préau et au pied de ce qui est maintenant sa mairie. Pas de clôture, c'était la cour de récréation, la place du village et le passage d'accès à une belle résidence privée. Et on y prenait aussi la photo de fin d'année pour graver en image les amitiés d'une année... studieuse ?

Deux anciennes élèves, quarante ans plus tard retrouvent dans leurs archives familiales cette photo de groupe.

Le premier défi : retrouver les noms de tous les anciens camarades de ce temps-là et ce n'était pas si facile...

Elles commencent par contacter les instituteurs de cette époque et ça avance bien ensemble.

Alors nouveau défi : il faut les retrouver tous pour une fête style « cousinade » ?

Les deux anciennes élèves savent aussi agir avec efficacité : la date est fixée, les mairies apportent leur concours pour prêter des locaux (à Peyrole) et les réseaux sociaux sont alertés. Les échanges se multiplient sur la toile. Les discussions sont très animées car tous adhèrent au projet et évoquent la joie de se revoir.

C'est décidé : repas style auberge espagnole.



Le dimanche 28 mai, plus de quatre-vingts anciens et quelques conjoints se retrouvent avec certains anciens adultes de l'école, maintenant retraités : instituteurs, aide maternelle, cantinière, personnel de surveillance, chauffeur du car de ramassage...

La météo a apporté sa contribution à la réussite de cette journée. Embrassades, retrouvailles, émotions, regrets sur les cheveux disparus qui vous rendent méconnaissables et toutes les anecdotes de « cette époque-là ». Les sujets les plus abordés ? Les « punitions » liées aux fautes d'orthographe, le sport scolaire (basket, tennis, handball, rugby animé par Sam Revallier colosse impressionnant), les sorties scolaires

à vélo et les fêtes et kermesses de fin d'année. Des photos d'archives exposées : « Tu te souviens de... ». Une participante a gentiment permis l'utilisation d'un photomaton : tous ceux qui le souhaitent ont emporté une photo souvenir avec les personnes choisies dans des scènes plus ou moins comiques. Les langues ont bien marché et chacun a apporté sa contribution culinaire la meilleure pour le régal de tous. Quel buffet digne d'un grand traiteur ! Grand moment de partage aussi... La journée se termine avec des adieux et aussi des promesses de se revoir ou de recommencer cette fête dans quelques années. Ces retrouvailles c'était vraiment une trouvaille...



PAQUITA PART EN LIVE

C'est du 26 au 28 mai qu'a eu lieu la 19^{ème} édition de Paquita part en live, avec un grand succès ! Cette fête de village est bien plus qu'une fête !

C'est un espace de retrouvailles, de convivialité, de création de lien intergénérationnel, permettant ainsi de donner de la vie dans le village. C'est aussi, un esprit de solidarité, nous sommes toujours accueillis dans nos tournées chez les Parisotains avec beaucoup de sympathie, d'encouragement, et de valorisation. Une pensée pour nos aînés qui ne peuvent pas participer à Paquita mais qui restent toujours d'un grand soutien.

Toute la troupe adresse également les remerciements vers de nombreuses personnes et entreprises qui nous soutiennent et qui contribuent à la réussite de ce festival.

Depuis quelques années Paquita continue à prendre de l'ampleur avec de nouvelles arrivées dans l'équipe : la relève est assurée !

Il est indéniable que ce festival ne peut exister sans ce groupe qui est toujours là, avec des valeurs et des envies communes dont la principale étant de tenir bon pour que Paquita continue de partir en live.

Alors rdv pour la 20^{ème} édition qui se prépare déjà !



CHORALE

Si vous aimez chanter, partager, alors venez nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur au rythme d'une répétition tous les lundis dans la salle des fêtes de Parisot (de 21h à 22h30) sous la bienveillance de notre cheffe de chœur Sonia. La cotisation est de 40 € par trimestre (3 trimestres par an).

Contacts :

A. Bouleau-Blache 05 65 40 45 49
Catherine Le Peillet 05 63 40 30 31

PARISOT'ART

Vous souhaitez vous initier au dessin, à la peinture à l'huile, à l'aquarelle, au pastel... ? Venez nous rejoindre une fois par trimestre le dimanche (de 10 à 16h) dans la salle des associations de Parisot. Les cours sont animés par Carole Aubert.

Contacts :

A. Bouleau-Blache 05 65 40 45 49
Catherine Le Peillet 05 63 40 30 31

CLUB IKEBANA

Le temps des vacances est déjà là ! Notre année ikebana s'est terminée par un dernier bouquet en transparence et un goûter partagé entre « ikebanistes » et notre prof Damien Duffour. Durant l'année il nous a fait découvrir les codes et les secrets de cet art japonais ; un temps de détente à la portée de toutes et de tous.

Nous nous retrouvons en septembre pour d'autres mises en scène fleuries.

N'hésitez pas à nous rejoindre (tous niveaux acceptés) un jeudi par mois de 20h30 à 22h30 à la salle des associations ; Renseignements, inscriptions, dates et matériels.

Contacts :

Damien Duffour 05 61 57 26 72
Françoise Vabre 06 17 50 45 73



PATRIMOINE

Oyez, oyez bonnes gens ! Dans le cadre des animations des journées du patrimoine, l'Association du Patrimoine Parisotain vous invite à un rallye pédestre à la découverte des « trésors » de la commune de Parisot le **dimanche 1^{er} octobre 2023**.

Rendez-vous à 9h30 à la salle des fêtes de Parisot pour la remise des pochettes de jeux aux équipes inscrites. A l'issue, vers 12h30, nous vous proposerons un repas partagé (« auberge espagnole ») à la salle des fêtes.

Les inscriptions sont à faire par équipe (grands et petits).

Renseignements et Inscriptions aux contacts suivants

**Philippe 06 60 26 69 45 -
Patrice 05 63 40 30 31**

ŒNOLOGIE

Le mois de juin a marqué la fin de notre saison œnologique 2022 / 2023 et comme tous les ans cette clôture a été l'occasion de nous retrouver autour d'un repas avec dégustation de vin à l'aveugle. Cette année nous avons pu découvrir et apprécier des vins des quatre coins de France et de l'étranger avec notamment des vins de l'Est de l'Europe. Chaque séance nous permet d'échanger sur l'aspect visuel, les arômes olfactifs et gustatifs des vins avec les conseils et remarques de notre œnologue Florence Boislève. Cette saison nous a permis d'accueillir de nouveaux participants. Alors que vous soyez amateur, curieux ou débutant, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Les séances du club d'œnologie ont lieu le mardi soir, une fois par mois à 20h30 à la salle des associations. La première aura



lieu le mardi 12 septembre. Amis de Bacchus, bonnes vacances à vous.

Contact : Hervé Nayet 06 33 16 68 02

PÉTANQUE

Le mois de mai est attendu chaque année avec impatience par les adhérents du Pétan-Club de Parisot. Moment de retrouvailles et de convivialité, assurance d'un début de saison boulistique où l'application des uns côtoiera, sans nul doute, les affectueuses taquineries des autres. Bref tout ce qui fait le charme de la pétanque loisir.

C'est donc tous les vendredis soir à partir de 21h place du Lavoir que vous pouvez retrouver cet esprit. N'hésitez pas à nous rejoindre pour de belles parties et de belles rencontres humaines également.

Le concours des familles du 8 juillet a été l'occasion pour les membres du club d'étreindre leur nouveau polo. Il a été remporté sous une chaleur de plomb par Elina et Thierry Ducommun que nous félicitons.

Contact : Claude Rolland 05 63 40 47 23



CINÉMA DE PLEIN AIR, LE 1^{er} SEPTEMBRE



Les jeunes du Conseil Intercommunal des Jeunes ont lancé l'opération « cinéma de plein air » et c'est le film « Le loup et le lion » qui sera projeté sur la place du village le **vendredi 1^{er} septembre** à partir de 21h. Vous pouvez vous inscrire à la mairie jusqu'au 28 août. Entrée gratuite, Venez nombreux !



RANDONNÉE

MERCI À L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE

Ils ont terminé le balisage de la nouvelle boucle baptisée « boucle de la Brogne ». Ce chemin de randonnée a été agréé par la fédération française de la randonnée pédestre et a été balisé en conformité avec leurs spécifications. Ainsi ce parcours sera référencé au niveau de la fédération ce qui permettra à plus de visiteurs de profiter de cet itinéraire. Il traverse nos collines et nos bois jusqu'au lieu-dit Le Crudel, tout au sud de la commune ; il offre, en remontant le chemin de Bagatelle de belles vues sur les Pyrénées. Bonne rando !

QU'EST CE QUE LE SCOT, PLUI, ZAN ?

SCOT, PLUI, ZAN trois sigles barbares qui vont pourtant marquer notre projet d'aménagement du territoire pour les années à venir.

LE ZAN (ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE)

Dans le cadre de la loi « climat et résilience » le Sénat et l'Assemblée ont voté des textes contraignant les communes à réduire leur consommation foncière.

L'artificialisation des sols entre 2021 et 2031 devra rester inférieure à 50% de ce qu'elle a été au cours de la décennie précédente. Il reste encore à définir la façon de comptabiliser les surfaces mais le principe a été validé par les deux assemblées.

Ceci signifie que la sobriété foncière sera dorénavant la règle qui s'imposera à tous afin de préserver les terres agricoles ou les espaces naturels et forestiers. Ceci dans un contexte de croissance de population et de desserrement des ménages (moins d'habitants par logement). Afin de ne pas peser sur le prix du foncier, les collectivités vont devoir s'investir plus que par le passé pour permettre l'accès à un logement pour tous. En parallèle cette décision permettra de préserver le potentiel agricole du territoire pour nourrir les habitants.

LE SCOT (SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE)

Déjà au début des années 2000 le territoire de l'agglomération avait dû se doter d'un SCoT. L'objectif était déjà de réduire la consommation foncière et surtout de concentrer la croissance autour des villes et des villages existants et privilégier les zones d'activités autour des axes de communication. Mais il était également question de la préservation des paysages. Il ne s'agissait à l'époque que d'orientations, certes contraignantes mais pas de consommation chiffrée. La comptabilisation des documents d'urbanisme communaux avait entraîné malgré tout une réduction des surfaces ouvertes à l'urbanisation et une



localisation plus conforme à l'intérêt général. Pour Parisot par exemple la commune avait dû réduire sa surface urbanisable de 30 ha à 6 ha en concentrant la croissance principalement dans le village et au hameau du Bousquet.

Le nouveau schéma va imposer un blocage de l'étalement urbain autour des villes et villages pour se concentrer sur une densification dans les espaces déjà construits.

Compte tenu du réchauffement climatique, de nouvelles contraintes devront être prises en compte. Il faudra réduire la consommation de certaines ressources comme l'eau, l'énergie, garantir les ressources alimentaires, la biodiversité.

C'est pour faire face à ces nouveaux défis que le législateur a décidé de mettre en place de nouvelles règles.

À Parisot le conseil municipal a pris acte de ces nouvelles orientations, et a ainsi décidé :

- l'acquisition de la maison de M. Cadaux pour en faire trois logements au milieu du village
- le maintien d'un commerce dans le centre
- de développer les mobilités douces
- d'œuvrer auprès de la Région pour maintenir le cadencement des bus de ligne qui desservent le village
- de maintenir et développer la végétalisation dans le centre du village.

Toutes ces réflexions ont nourri le fil directeur de la participation citoyenne

au plan guide qui a été présenté en tout début du mandat.

LE PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

Si le calendrier est respecté, le SCoT sera validé en 2025 et les grandes orientations du PLUi. Le PLUi devra être en accord avec le SCoT ce qui réduit la liberté des communes mais préserve l'intérêt général à une échelle plus large. Les projets en cours vont pouvoir se faire dans le cadre du PLU actuel jusqu'à ce que les grandes orientations du PLUi soient validées par les délégués de l'agglomération Gaillac-Graulhet. L'ensemble de ces évolutions réglementaires est là pour prendre en compte l'évolution du climat et préparer, pour les futures générations, un environnement durable. C'est à cela que servent, aussi, les documents d'aménagement du territoire.

Suite à la consultation publique du printemps dernier, la mobilisation du public sur la thématique de l'éolien a permis de revoir la stratégie communautaire sans retenir de développement du grand éolien.

Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et sa synthèse sont disponibles sur le site internet de la communauté :

www.gaillac-graulhet.fr

FERNAND PÉDURAN

DANS CE NUMÉRO, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE RÉALISER LE PORTRAIT D'UNE FIGURE BIEN CONNUE DE NOTRE VILLAGE : FERNAND PÉDURAN

Fernand est né le 25 mars 1928 à Parisot, cadet d'une famille d'agriculteurs (1 frère né en 1921), il a passé toute sa vie au sein de notre commune.

Tout d'abord son enfance à l'école de Parisot, située à l'emplacement de notre mairie actuelle, à côté du château qui n'existait pas encore nous dit Fernand, celui-ci aurait été construit vers 1938 et finalisé presque 10 ans après.

Il s'aperçoit vite qu'il n'est pas passionné par les cours et à 11 ans il souhaite arrêter l'école. La directrice d'alors, Mme Reynes, lui propose de passer son certificat d'études car il en a les capacités, mais ce dernier refuse. C'est alors que l'inspecteur académique, ami de chasse de son père lui délivre la dérogation lui permettant d'arrêter sa scolarité.

Ce que veut Fernand, c'est travailler et travailler la terre.

Il a travaillé à la ferme, puis s'est associé ensuite avec monsieur Cols pour créer une société de fait. Cette entreprise faisait les battages et moissons du secteur pour ensuite aller en Aveyron dans la vallée du Céor (de Saint-Jean-Delnous jusqu'à Arviou) où ils restaient 1 mois après la saison dans le Tarn. Leur première moissonneuse (un Massey Ferguson, rouge !) faisait 2,85m de largeur de coupe. Le trajet jusqu'en Aveyron s'effectuait de nuit et sans escorte, ils mettaient jusqu'à 10h de conduite pour parcourir les quelques 80 km.

Le travail oui, mais aussi la convivialité et la fête.

Fernand s'est rappelé de ses nombreuses voitures, de sa première, une Rosalie Citroën, une Simca Aronde Montlhéry, une DS avec ses fameuses suspensions et ses phares orientés en fonction de la direction... ainsi que d'une Peugeot 404 qui lors d'une virée en Aveyron (au retour d'une soirée) s'est retrouvée les roues en l'air après un virage en épingle raté, non loin du lac de Pareloup. Heureusement il était avec ses acolytes, mais quand



elle fut remise sur roues, elle tournait beaucoup moins bien du fait de la direction hydraulique cassée. Jugeant un garagiste, un peu trop gourmand, il décide de redescendre la voiture à Parisot en étant 2 à tenir le volant pour compenser l'assistance. Sacré trajet, arrivée sans encombre avec de bons souvenirs. Le travail était intense, mais toujours dans la bonne humeur, et il savait s'octroyer après les moissons des escapades en Espagne et même jusqu'à Marseille au volant de sa DS. Il s'implique également dans la vie du village suite au décès de Mr Bounhiol Emile, ancien maire et devient dans les années 60, conseiller municipal puis second adjoint.

Fernand, nous a énuméré les nombreux commerces d'antan, 1 café, 2 pompes à essence, 3 épiceries (Chapus, la Julienne, Flottard), 2 forgerons, 1 boulangerie, 1 garage mécanique (quartier St Jacques), 1 distillerie, 1 puisatier.... Le village était plus qu'animé et l'entraide était de mise, ainsi le gendre de l'épicier,

qui le samedi faisait le ramassage pour véhiculer les gens du village au marché. À ses yeux, Parisot aujourd'hui, c'est un peu moins de solidarité et un peu plus d'individualisme. « A l'époque nous étions 500 habitants et tout le monde s'en sortait avec l'activité au sein du village ».

Il existait une fête de la St Jacques vers fin juillet, elle durait également 3 jours comme notre Paquita actuelle. Également une foire du 11 novembre avec vente de bêtes. Ces événements ont perduré avec notre comité des fêtes actuel.

Lors de notre entretien, nous avons pu apprécier la mémoire et la vivacité d'esprit de Fernand pour son âge. On ne peut que lui demander son secret : une retraite prise à 59 ans, le fait de consommer 5 jambons de 5 kg par an (notamment au petit déjeuner) avec un verre de rosé, c'est meilleur pour la santé nous a-t-il confirmé. Peut-être aussi le fait d'avoir su évoluer avec son temps et s'adapter aux technologies actuelles. Tous les matins, réveil à 5h puis 1h30 d'internet sur sa tablette.

Nous le remercions pour son accueil et son récit sur ses différentes tranches de vie. Nous ne manquerons pas de revenir à l'automne déguster ses oreillettes qu'il confectionne tous les 15 jours.

Merci Fernand, pour ce moment partagé.

CAMPAGN'ART, LES 26 ET 27 AOÛT

L'ART CONTEMPORAIN À LA CAMPAGNE

A quelques jours de la manifestation, l'association des Zyvettes est en ébullition. L'édition#3 accueille cette année 29 artistes qui ont exploité le thème «Au poil», avec des œuvres créées sur mesure.

Du cheveu, du poil, du textile, du végétal, du métal ou de la céramique, les propositions artistiques sont aussi variées que les points de vue. Encore une fois, l'art sous toutes ses formes sera exploité. De quoi être surpris, enchanté, rire de bon cœur ou s'interroger sur le sens du poil, qu'il soit long, court,

mouillé, brut, doux, travaillé, ré-employé... ou juste se sentir au poil ! L'installation de ces œuvres dans le parc de Nicouleau et ses arbres centenaires donne lieu à des mises en scène unique grâce à l'aide de bénévoles qui ne comptent pas leur temps. Chaque secteur du parc permet d'imaginer un univers intrigant, loufoque ou sensible, pour permettre à tous les publics de passer un moment de découverte.

LES TEMPS FORTS

Une performance est prévue le samedi en fin d'après midi à 19h avec la troupe Anima. La librairie «La Confiserie» de Rabastens proposera une sélection d'ouvrages autour de la thématique artistique.

Une ambiance festive et champêtre sera à nouveau au rendez-vous et l'on pourra se restaurer grâce à des plats locaux fait-maison.

Ne rater pas le **concert gratuit du samedi soir à 21h** avec le groupe électro-pop «**Voiture de Sport**», ils sont de Parisot ! En soirée **DJ Set avec Aodren** et ses vinyles et le dimanche à midi un duo, **O'live**, interprétera des reprises de tubes. Enfin l'entrée est gratuite pour permettre à chacun de s'adonner à la flânerie ou à l'achat d'œuvres (des enchères seront à nouveau proposées cette année). L'association remercie la mairie de Parisot pour son soutien.



le programme à consulter
www.leszyvettes.art

Un avant-goût des œuvres, qui sont en cours de réalisation...

De gauche à droite : Martine Malacarne et ses broderies, Matthieu Ponchel et Pépita Car proposent une série de photos très gros plan.

En bas : Sebastien Barrère, excelle en céramique poilue, Camille Routélous travaille le cheveu et la laine...